

Remarque générale

La formation est organisée par périodes:

Semestre 1-6 : 2+3 ou 2+2 semaines à l'école (à raison de 36 leçons hebdomadaires) et 13/14 semaines en organisme de formation.
Au total 9 semaines à l'école pendant l'année scolaire.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.